

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN  
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

**Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social**

**Évaluation de la mise en œuvre de l'approche améliorée axée sur la prévention (AAAP) en Alberta pour le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (1570-7/09059)**

**DATE D'APPROBATION : 2010-09-24**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. AADNC devrait passer en revue la méthode de financement de l'AAAP au cours de la prochaine année afin de tirer parti des deux dernières années de mise en application et d'intégrer des ressources pour certaines choses, comme un facteur d'éloignement qui permettrait de tenir compte de certains problèmes avec lesquels les collectivités rurales ou isolées sont aux prises. Dans le cadre du présent examen, AADNC doit également décider si les calculs fondés sur le nombre supposé d'enfants bénéficiaires de soins sont pertinents aux fins de l'obtention des résultats souhaités.</p>	<p>Passer en revue la méthode de financement de l'AAAP :</p> <p>À mesure de la mise en application, province par province, de l'approche améliorée axée sur la prévention, les coûts, comme ceux liés à l'éloignement, sont pris en compte dans la formule de financement (p. ex. la Saskatchewan, la N.-É. et l'Î.-P.-E. ont un facteur d'éloignement, tout comme ce sera le cas de toutes les provinces restantes). Dans le cas de l'Alberta, les Premières nations et la province n'ont pas signalé l'éloignement durant les discussions visant à établir la formule; en conséquence, ce facteur n'est pas inclus.</p> <p>L'application de l'AAAP aux services à l'enfance dans les réserves ne mènera pas nécessairement à une diminution instantanée des enfants pris en charge. En fait, le taux d'enfants pris en charge continuera à croître jusqu'à ce que le modèle soit pleinement mis en œuvre, ce qui prendra probablement quelques années. L'Alberta a constaté que, grâce à la mise en œuvre d'un modèle d'intervention provincial, elle a été davantage en mesure de contenir les coûts sur un certain nombre d'années. On s'attend donc à ce qu'il y ait moins d'enfants et de jeunes nécessitant des placements coûteux à l'extérieur du domicile, dans des établissements ou des foyers de groupe, ce qui réduira le coût, pour le gouvernement fédéral, du maintien des enfants hors de leur domicile familial, tout en contribuant à offrir</p>	<p>Avril 2012</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b> <b>En date du 31 décembre 2012</b></p> <p>AADNC a rencontré les directeurs des agences des SEFPN de l'Alberta et des représentants de la province pour discuter des difficultés et des points forts du programme des SEF dans l'intention d'élaborer un cadre plus solide de responsabilisation tripartite visant à améliorer les résultats et les services pour les enfants des Premières Nations en Alberta. Les activités se poursuivront à cet égard avec les partenaires au cours de la prochaine année et comprendront probablement des discussions sur le modèle de financement.</p> <p>Ces réunions et discussions permettront à l'AC de déterminer les mesures qui pourraient être prises à l'égard des contraintes et d'établir des prévisions de coûts tout en permettant à l'AC et aux régions d'élaborer des stratégies possibles pour atténuer les difficultés éprouvées.</p> <p><b>SVE : En cours. Un cadre révisé de responsabilisation tripartite n'est pas un modèle révisé d'établissement des coûts. Si cette recommandation ne correspond pas à la réalité actuelle du programme, il faut expliquer clairement pourquoi, et l'état du programme devrait être modifié ainsi : « n'est plus pertinent ».</b></p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN  
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social</b>			
<b>Évaluation de la mise en œuvre de l'approche améliorée axée sur la prévention (AAP) en Alberta pour le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (1570-7/09059) DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</b>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
	<p>de meilleures perspectives d'avenir pour les enfants, les jeunes et les familles des Premières nations.</p> <p>Sur la base de cette recommandation, AADNC déterminera s'il faut modifier en conséquence le nouveau modèle.</p>		
<p>2. En partenariat avec la province et les autres organismes fédéraux s'il y a lieu, AADNC devrait faire le meilleur usage possible du financement restreint alloué au renforcement des capacités afin d'investir judicieusement dans le perfectionnement des capacités des organismes de prestation des SEFPN, en gardant à l'esprit que certains organismes ont plus de besoins que d'autres à ce chapitre.</p>	<p>Évaluer l'utilisation du financement restreint alloué au renforcement des capacités :</p> <p>AADNC examinera la distribution des ressources allouées au renforcement des capacités, région par région, pour le programme des SEFPN.</p>	<p>Mars 2011</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b> <b>En date du 31 décembre 2012</b></p> <p>Le bureau régional de l'Alberta a récemment mobilisé l'Aboriginal Financial Officers Association of Alberta (AFOA) pour la présentation de deux ateliers de formation pour les directeurs d'agences des SEFPN et d'autres ateliers par après. Cette formation se déroule parallèlement à celle qui est offerte par la province sur les pratiques visant le bien-être des enfants. D'autres ministères fédéraux n'ont pas été mobilisés puisque cela n'est pas nécessaire en ce moment.</p> <p>Le bureau régional de l'Alberta a aussi auparavant amené le First Nations (Alberta) Technical Services Advisory Group (TSAG) à lancer une initiative d'amélioration des services de technologie de l'information (TI) à l'intention des organismes délégués de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. L'objectif de cette initiative est la mise sur pied d'un centre des opérations en réseau pour fournir aux organismes délégués des services d'administration et de soutien de réseau concernant des questions comme la gestion des biens de TI, la</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN  
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

**Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social**

**Évaluation de la mise en œuvre de l'approche améliorée axée sur la prévention (AAP) en Alberta pour le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (1570-7/09059)**

**DATE D'APPROBATION : 2010-09-24**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			connectivité, le matériel, les logiciels, etc.  <b>SVE : DOSSIER CLOS.</b>
<p>3. AADNC devrait faire en sorte que les organismes des Premières nations sont suffisamment bien appuyés aux fins de l'élaboration de leurs plans d'activités, y compris l'établissement des données de base relativement aux indicateurs communs en vue de la prévention à l'étape du démarrage; la mise à jour annuelle des plans d'activités et l'adaptation de ceux-ci en fonction des indicateurs et des objectifs; la conduite de recherches longitudinales visant à rendre compte de l'efficacité du programme et l'adoption, par les provinces et AADNC, du même mode de déclaration des résultats.</p>	<p>Élaborer des indicateurs et un plan d'activités :</p> <p>Des efforts sont actuellement déployés en vue de renforcer la mesure du rendement et la collecte de données par l'élaboration d'une stratégie détaillée de mesure du rendement pour le programme des SEFPN. La stratégie s'inspirera de la matrice d'indicateurs de protection de la jeunesse (MIP), que les provinces sont en train d'adopter. Comme par le passé, ces travaux seront entrepris en collaboration avec des intervenants de programmes clés. La stratégie, qui assurera l'harmonie avec les plans d'activités des organismes, la Politique sur l'évaluation et la Politique sur les paiements de transfert, devrait être prête en décembre 2010. AADNC offrira du soutien aux organismes en vue de la mise à jour des plans d'activités chaque année, en collaboration avec la province, et surveillera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans, à l'occasion de réunions tenues au cours de l'année.</p>	<p>Décembre 2010</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b> <b>En date du 31 décembre 2012</b></p> <p>Les mesures du rendement pour le programme des SEFPN ont été renforcées; une stratégie de mesure du rendement a été approuvée par le CEMRE le 22 février 2011 et elle comprend quelques indicateurs de la matrice d'indicateurs de protection de la jeunesse (MIP). AADNC travaillera avec les agences des SEF de l'Alberta et la province pour améliorer les plans des activités au cours de la prochaine année et établira une concordance avec les indicateurs de la MIP si possible.</p> <p><b>SVE : DOSSIER CLOS.</b></p>
<p>4. AADNC devrait veiller à ce que les organismes de prestation des SEFPN</p>	<p>Améliorer la communication et la</p>	<p>Mars 2011</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier du</b></p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN  
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

**Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social**

**Évaluation de la mise en œuvre de l'approche améliorée axée sur la prévention (AAP) en Alberta pour le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (1570-7/09059)**

**DATE D'APPROBATION : 2010-09-24**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>soient mieux informés et plus conscients de l'objectif, des processus, des procédures et de la souplesse inhérente de l'AAP afin de faciliter la mise en œuvre et la gestion de l'AAP au fil des étapes.</p>	<p>sensibilisation</p> <p>Le Ministère est conscient que les exigences du nouveau programme doivent être clairement présentées à toutes les parties. AADNC travaille actuellement à mettre à jour la documentation (manuel du programme, guides de présentation des rapports) et devrait la rendre accessible au public d'ici la fin de l'exercice 2010-2011. Les documents seront affichés sur le site Web du Ministère.</p>		<p><b>dossier</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification :</b> <b>En date du 31 mars 2012 :</b></p> <p>La région de l'Alberta d'AADNC rencontre régulièrement les organismes de prestation des SEFPN pour parler de la mise en œuvre de l'AAP, y compris pour clarifier le but, les procédures et la souplesse de cette dernière.</p> <p>De plus, l'AADNC a conçu et mis à jour des outils, des manuels, des lignes directrices et des modèles pour clarifier les exigences du programme, améliorer la conformité et alléger le fardeau de l'établissement de rapports pour la région et les organismes. On a mis à jour le <i>Manuel national des programmes sociaux</i>, on l'a diffusé aux régions et aux organismes et il est maintenant consultable sur le site Web d'AADNC. De plus, le cadre de contrôle de gestion, le cadre de gestion intégrée du risque et un cadre de gestion des ICD sont presque terminés. Ces documents seront affichés sur le site Web d'AADNC quand ils seront terminés.</p> <p>On travaillera ensuite à la création d'un manuel national sur la conformité aux exigences du programme; à l'élaboration de trois outils sur le risque afin d'illustrer les manuels d'examen des risques dans la gestion des programmes; à des listes de contrôle standards sur divers points afin d'assurer l'uniformisation au niveau national, ainsi qu'à une directive sur la conformité. On prévoit que ces mises</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN  
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social			
Évaluation de la mise en œuvre de l'approche améliorée axée sur la prévention (AAAP) en Alberta pour le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (1570-7/09059) <i>DATE D'APPROBATION : 2010-09-24</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>à jour seront communiquées aux régions et aux bénéficiaires au fur et à mesure qu'elles seront terminées.</p> <p><b>SVE : Recommandation – Dossier à fermer. Ce programme a nettement progressé dans la clarification du but, des processus et des procédures liés à l'AAAP et poursuit dans cette voie.</b></p>
<p>5. AADNC devrait discuter avec la province de leurs tâches et responsabilités respectives, clarifier celles-ci et en arriver à une entente officielle (p. ex. un cadre redditionnel tripartite) en ce qui a trait à la formation et au soutien technique (en particulier, la formation informatique ou en TI) du personnel des organismes de prestation des SEFPN et aux exigences en matière de collecte de données.</p>	<p>Définir les rôles et responsabilités</p> <p>AADNC, à titre de bailleur de fonds, continuera à travailler avec les provinces à définir les rôles et responsabilités des provinces qui feront la transition vers l'AAAP. AADNC continuera aussi à renforcer les liens par le truchement des tables tripartites et tentera de déterminer s'il est faisable de conclure des ententes officielles avec les provinces et de repérer d'autres mécanismes pour veiller à ce que les rôles et responsabilités soient clairement établis, ce qui comprend les exigences en matière de collecte des données.</p> <p>AADNC veillera à ce que les rôles et responsabilités figurent dans toutes les ententes tripartites à venir.</p>	<p>Alberta et autres administrations utilisant l'AAAP : mars 2011</p>	<p><b>État : demande de fermeture du dossier</b></p> <p><b>Mise à jour/justification :</b> <b>En date du 31 mars 2012 :</b></p> <p>Au début de 2012, une réunion s'est tenue entre AADNC et la province de l'Alberta au sujet de l'élaboration d'un cadre de responsabilisation. Ce dernier permettra à AADNC et à la province de collaborer pour mieux appuyer les organismes de prestation des SEFPN en axant cet appui sur les résultats et la gouvernance des programmes, ainsi que sur les rôles et les responsabilités, la gestion du risque, la responsabilité financière et les obligations des organismes délégués des Premières Nations.</p> <p>AADNC échange actuellement des documents avec la province et/ou examine la documentation qu'elle lui a soumise afin de savoir ce qui doit figurer dans le cadre de responsabilisation de l'Alberta. AADNC s'efforcera de terminer ce cadre avec la province d'ici la fin de l'exercice 2012-2013.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN  
EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

**Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social**

**Évaluation de la mise en œuvre de l'approche améliorée axée sur la prévention (AAP) en Alberta pour le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières nations (1570-7/09059)**

*DATE D'APPROBATION : 2010-09-24*

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>La province de l'Alberta, AADNC et les OAPT se sont réunis plusieurs fois au sujet de l'élaboration d'un PE tripartite sur les services à l'enfance et à la famille. Ces discussions sont constantes et axées sur la portée et l'objet du PE.</p> <p><b>SVE : Fermeture recommandée</b></p>